



Les employés et cadres des organismes de Sécurité sociale ont toutes les raisons de s'inscrire dans la mobilisation et la grève du 18 octobre 2022 pour l'augmentation générale des salaires, pour les retraites, contre la réquisition et à la remise en cause du droit de grève.

Depuis maintenant plus de 10 jours les salariés des raffineries sont en grève pour des augmentations de salaire, d'autres secteurs professionnels leur emboîtent le pas.

Pour les salariés, les prix augmentent, et en particulier ceux qui impactent le plus le budget du foyer : le carburant, le chauffage, le logement, les produits de première nécessité, l'alimentation.

Nous entendons ces derniers jours des propos visant à stigmatiser les grévistes. Le gouvernement remet en cause le droit de grève en demandant aux préfets d'engager la procédure de réquisition des grévistes des raffineries.

Ce n'est pas acceptable !

Ce même gouvernement, qui ose annoncer au personnel de la Sécurité Sociale qu'il doit se contenter de 3.5% d'augmentation alors que depuis 12 ans il n'a eu aucune augmentation !

Comme il le fait pour le personnel de la Sécu, le gouvernement cherche une nouvelle fois à opposer les salariés entre eux pour protéger ses amis, les privilégiés : les actionnaires de TOTAL, de EXXON et du CAC 40 qui s'enrichissent du COVID, de la guerre et de l'inflation.

Les Fédérations CGT et FO des Organismes sociaux soutiennent pleinement les salariés grévistes et partagent la position des Confédérations CGT, FO, de Solidaires, de la FSU et des organisations lycéennes et étudiants qui déclarent notamment :

« La mobilisation gagne des secteurs de plus en plus nombreux dans le privé comme dans le public. Elles et ils obtiennent par leurs actions avec leurs organisations syndicales l'ouverture de nouvelles négociations et des avancées salariales significatives. C'est aujourd'hui qu'il faut se mobiliser dans tous les secteurs professionnels, public comme privé.

C'est pourquoi les organisations syndicales et les organisations de jeunesse signataires décident d'appeler ensemble les travailleuses et travailleurs et la jeunesse à la mobilisation y compris par la grève le mardi 18 octobre pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux, et l'amélioration des conditions de vie et d'études. »

Les Fédérations FO et CGT des Organismes sociaux appellent tous les salariés des Organismes de Sécurité sociale à se réunir en Assemblée générale pour discuter et décider de rejoindre la mobilisation du 18 octobre 2022 et décider de la grève franche afin d'obtenir :

- la réouverture de la négociation pour l'augmentation de la valeur du point au minimum à la hauteur de l'inflation.